

LES AMIS DE ROCHEBONNE

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 23 mai 2025 à 17h30 heures

Salle de la Mairie annexe, St Martin de Valamas

1. Accueil des participants par le président et minute de silence

L'accueil des participants par le président a débuté par une minute de silence observée en mémoire des personnes décédées au cours de l'année écoulée 2024 :

Max Imbert, décédé le 14 novembre 2024, Jean de CHAZEUX, doyen de l'association, décédé le 27 avril, Jacques BOUTHERIN et Michel FENARD, du Comité d'histoire. Nous avons aussi une pensée pour vos défunts, Anne PINAT, maman de Laurence, Paulette CHARRE, Anaïs DALLARD, maman de Bruno.

Sont excusés : Hervé SAULIGNAC, député de l'Ardèche, Alain AMSELLEM, Louis CHARBON, Dominique LOYER, Étienne MATTHYS, Patrick et Marie-Claude NICOLAS et Georges VIGNAL

État des mandats

Monsieur le Maire de Saint-Martin-de-Valamas était représenté par Madame Jeanine Chareyron, première adjointe.

21 pouvoirs nous sont parvenus.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler.

2. Bilan moral

Avec la convocation à l'AG, les adhérents ont reçu le 37^{ème} numéro de *l'Écho de Rochebonne* qui a résumé nos activités au cours de l'année 2024.

Fin septembre nous avons eu une belle animation avec le Salon du Livre précédé d'un « café littéraire ». Le président remercie l'équipe pour l'organisation et la réussite de ce salon.

Le président a insisté sur l'importance de l'équipe de bénévoles. Depuis 2009, nous sollicitons des bénévoles pour intervenir chaque vendredi au château. Grâce à une équipe motivée et depuis sans cesse renouvelée, d'importants petits travaux ont permis de préparer les chantiers et de sécuriser pratiquement l'ensemble des ruines. Ainsi pendant toute une année, nous avons rebâti le chemin de ronde au bas du château. C'est au cours d'un tri de pierres que nous avons retrouvé des éléments d'une cheminée qui devait se situer dans le Logis 3 et qui sera remontée à l'occasion des prochains travaux. Nous avons également aménagé un petit jardin d'arbustes et de fleurs à l'angle Sud de l'ancienne ferme du château, après avoir bâti des marches d'escaliers qui permettent, depuis le chazal Nord, de rejoindre plus facilement le hameau de Rochebonne.

Malgré l'arrivée de trois nouveaux bénévoles, l'équipe se réduit, principalement à cause du vieillissement de ses membres, de la maladie de certains et aussi avec la perte de notre regretté ami Max Imbert, qui était là, chaque vendredi de l'année. Un appel est lancé pour renforcer l'équipe actuelle.

Du 14 juillet au 17 septembre, les visites guidées ont été organisées le vendredi matin ainsi que le dimanche pour les Journées européennes du Patrimoine. Cette année, leur nombre est en légère baisse, notamment celles des Journées européennes du Patrimoine où nous avons eu la pluie.

L'an dernier nous avons évoqué ici même le lancement de la campagne de collecte de la Fondation du Patrimoine pour le programme des travaux de consolidation du donjon. Après un démarrage très timide, la collecte s'élève aujourd'hui à 11 390 Euros. L'objectif est de 15.000 €. Le nombre de donateurs est à ce jour de 56. On peut toujours apporter son soutien pour la restauration du donjon qui est, rappelons-le, l'emblème des Hautes Boutières et particulièrement de Saint-Martin-de-Valamas.

Le président remercie la commission chargée de la mise en place du chemin d'interprétation. 11 panneaux seront installés prochainement sur le site et à l'intérieur des ruines. Le graphisme a été réalisé gracieusement par Julie Borgese, illustratrice scientifique, membre de l'association. La société retenue pour la réalisation matérielle et l'implantation sur le site, est la société Picbois.

Le Comité d'histoire des Boutières a présenté le volume 18 (2025) de sa collection « Boutières en histoire ». Le président remercie Alain Amsellem pour la mise en page de cet ouvrage que l'on peut acquérir auprès de l'association ou dans les librairies de l'Ardèche, de la Drôme et de la Haute-Loire. Le prochain volume 19 (2026) est à ce jour quasiment bouclé. Depuis sa création en 2006, le Comité d'Histoire a réuni plus d'une quarantaine d'auteurs. La présentation publique qui a lieu à Saint-Martin connaît toujours une bonne affluence. Plusieurs conférences ont été données à Saint-Martin, au Cheylard et à Saint-Jean-Roure, quelquefois en partenariat avec l'Université Populaire des Boutières.

En 2025, trois conférences sont prévues dans le cadre des jeudis de Rochebonne. La première aura lieu au Cheylard à 18h en lien avec l'exposition Jean Chieze, la deuxième à Saint Martin, salle de la mairie annexe le 3 juillet. A partir des archives de la famille de Rochebonne, Jacques Nury évoquera le domaine de Rochebonne et les difficultés entre le marquis Charles de Châteauneuf et ses fermiers ardéchois entre 1697 et 1719 et la troisième le 10 octobre à 18h sera animée par Roger Dugua qui décrira le mobilier de Rochebonne.

Voilà brièvement brossé le rapport moral de ces derniers mois qui est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport moral est approuvé.

3. Salon du Livre 2024

Les Amis de Rochebonne ont organisé la 12e biennale du livre le dimanche 29 septembre 2024.

Le vendredi 27 septembre, un café littéraire avait lieu au bar de la Glycine à Saint Martin. Une vingtaine de personnes sont venues rencontrer Régis Dallard, auteur de l'ouvrage *Regards paysans*. Il a expliqué comment, après une enquête de plusieurs années, il avait réalisé cet ouvrage qui se veut être une image objective et valorisante du monde paysan.

Le dimanche 29 septembre, s'ouvrait le Salon du livre de Saint-Martin-de-Valamas.

33 auteurs et éditeurs étaient présents à cette 12e édition, des auteurs ardéchois mais aussi de la Drôme, de la Loire, de la Haute-Loire, du Puy de Dôme, de la Savoie, de l'Hérault, des Bouches du Rhône, du Vaucluse et de l'Aude. Tous ont apprécié l'accueil des bénévoles, le contact avec le public et la plupart nous ont témoigné leur reconnaissance pour la réussite de ce salon.

Ils ont pu partager un repas en commun dans une salle prêtée par la mairie de Saint Martin.

La médiathèque des Boutières, présente toute la journée, proposait un espace lecture ainsi qu'une découverte des casques de réalité virtuelle qui a été très appréciée par petits et grands.

Les visiteurs qui sont venus assez nombreux, ont manifesté un intérêt certain à échanger avec les auteurs et sont repartis souvent avec des livres.

Cette belle manifestation a été entachée par des actes de vandalisme : le vol pendant la nuit précédant le salon de 11 panneaux de fléchage en aluminium (neufs) et une grande banderole a été lacérée au cutter.

4. Bilan financier 2024

Recettes

Adhésions et dons	4 335,00 €
Vente de livres (Boutières en histoire + plaquettes Rochebonne) *	1 631,00 €
Salon du livre : emplacements exposants et repas	1 349,00 €
Salon du livre : recettes propres à l'association (hors vente de livres)	165,00 €
Salon du livre : Subvention Val'Eyrieux	300,00 €
Salon du livre : Subvention Département de l'Ardèche	600,00 €
Livret A : Intérêts créditeurs année 2024	1 667,97 €

Total des recettes **10 047,97 €**

Dont recettes directement liées au Salon du livre *2 414,00 €*

Dépenses

Assurance Association (Allianz) 2024	357,25 €
Cotisation RDB 2024	60,00 €
Fondation du patrimoine (Adhésion et matériel de communication)	221,80 €
Affranchissement : Echos de Rochebonne + divers courriers	120,96 €
Cartes d'adhérents / Ellipse impressions	130,80 €
Achat à Dolmazon de volumes (17 & 14) Les Boutières en histoire	1 054,18 €
Salon du livre : Affiches et dépliants / Ellipse impressions	344,40 €
Salon du livre : Banderole / Créations du Lignon	461,28 €
Salon du livre : Panneaux fléchés / Créations du Lignon	279,36 €
Salon du livre : frais de repas	871,89 €
Salon du livre : location de la salle polyvalente (avec sono)	75,00 €
Salon du livre : affiches / médiathèque	10,20 €
Café littéraire : affiche / médiathèque	4,50 €
Brochure Rochebonne (nouvelle édition 2024)	1 304,44 €
Site web : migration dans la nouvelle version / Joomla conseil	594,00 €
OVH (renouvellement nom de domaine)	9,70 €
OVH (renouvellement Hébergement)	157,00 €
Frais bancaires pour virements sur comptes externes	10,60 €

Total des dépenses **6 067,36 €**

Dont dépenses directement liées au Salon du livre *2 046,63 €*

Le compte financier est mis au vote.

Le compte financier est approuvé

5. Travaux

Consolidation du donjon

La déclaration de travaux a été déposée en mairie le 25 février 2025

Le dossier a été examiné le 5 mars 2025 pour être transmis à l'UDAP 07 (pour avis de l'architecte des Bâtiments de France et à la DRAC).

Mme la Préfète de l'Ardèche a validé le dossier le 2 avril 2025 et considérant qu'il n'est pas fait d'opposition à la déclaration préalable, M. Yves LE BON, maire de Saint-Martin-de-Valamas a signé la décision de Non opposition le 11 avril 2025.

Un panneau mentionnant le numéro du dossier sera installé sur la plateforme de Rochebonne avec la copie de la décision de Non opposition à la réalisation des travaux de consolidation du donjon.

L'entreprise de maçonnerie Roche frères est chargée des travaux.

Le démarrage des travaux est prévu début septembre. Ils commenceront par le transport par hélicoptère d'une passerelle pour accéder au donjon et dont l'entrée sera sécurisée.

Les travaux préparatoires qui seront effectués par l'association comporteront le nettoyage des abords du donjon et la mise en place de tuyaux pour l'alimentation en eau depuis la plateforme. Il faudra, en complément, rétablir la captation d'eau via la béalière.

On profitera de l'hélicoptère pour transporter plusieurs pierres de taille qui se trouvent au bas des ruines (éléments de cheminée, pierres d'angle, diverses pierres sculptées...).

Il est aussi prévu le déplacement du mât de l'oriflamme vers l'Est d'où il sera visible à la fois de Saint Martin et de la vallée de l'Eyrieux.

Le président indique aussi qu'il est prévu de remplacer les escaliers qui avaient été construits sous le donjon car les marches sont irrégulières et trop hautes. Un accès plus facile est possible en reprenant le tracé d'un ancien chemin. Il est actuellement coupé par un effondrement du terrain sur une longueur de cinq mètres. Une passerelle est à l'étude pour franchir cet obstacle.

Chemin d'interprétation

Le projet comporte 11 panneaux dont 9 en format A2 sur la flore, la géologie et la présentation des différentes parties du château (donjon, cour d'entrée et mesure à grain, chapelle, les logis, les Communs. Deux panneaux plus grands (1m x 0,8m) présentant les vestiges de façon globale, seront installés, l'un au départ de la plateforme et l'autre sous les ruines, au niveau des Communs pour les randonneurs qui montent par le chemin rural et le GR. Julie Borgese, graphiste de profession et adhérente de l'association, a préparé la maquette des panneaux en réalisant des dessins commentés à partir de photos que nous lui avons fournies. Christian Lupovici a présenté les différents panneaux. Les adhérents présents ont pu apprécier le travail remarquable réalisé par Julie Borgese.

Financement des travaux

Le trésorier présente le budget d'investissement permettant de réaliser ces projets. Cependant, le versement des subventions n'interviendra que lorsque les travaux seront terminés, sur présentation des factures. Il faut donc prévoir de renforcer temporairement la trésorerie. Sur proposition du trésorier, l'assemblée vote l'autorisation pour le président de contracter un emprunt à court terme afin de ne pas avoir de problème pour régler les factures des travaux en attendant de recevoir les subventions.

6. Renouvellement du Conseil d'administration

L'Assemblée a procédé au renouvellement du Conseil d'administration :

Les 4 sièges à renouveler ont été pourvus par l'assemblée générale. Ont été élus pour trois ans : Eliane Adrien, Jacques Roméas, Gisèle Giraud et Etienne Matthys (*le mandat de Max Imbert était arrivé à échéance et c'est Etienne Matthys qui a été élu sur ce poste*).

Le Conseil d'administration est composé de :

Monsieur Lebon Yves, maire de Saint Martin de Valamas membre de droit.

Monsieur Gérard Saniel, maire de Saint Jean-Roure membre de droit.

Jean-Daniel Roque, Christian Lupovici, Roger Dugua et Dominique Loyer : élus pour 2 ans.

Bernard Chaussinand, Isabelle d'Abrigeon, Marie-Aimée Vigne et Pierre Hirt : élus pour 1 an

Jacques Roméas, Etienne Matthys, Gisèle Giraud et Eliane Adrien : élus pour 3 ans

Les membres du conseil d'Administration se réuniront prochainement pour procéder au renouvellement du bureau de l'Association des Amis de Rochebonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée générale a été célébrée par le "verre de l'amitié".